



**Communiqué de Presse
4 janvier 2012**

DOSSIER ENVIRONNEMENT TRANSJURASSIENNE 2012

Retour sur les événements

Le 23 décembre 2011, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Franche-Comté, adressait un courrier à Trans'Organisation, relatant un avis défavorable concernant l'organisation de la Transjurassienne et demandant des compléments d'informations à fournir pour une nouvelle examination du dossier par l'Etat.

Ces points d'éclaircissement portaient notamment sur la clarification de la partie relative aux impacts par leur reconnaissance réelle pour chacun des parcours envisagés, et la mise en évidence du travail préparatoire réalisé ces 10 derniers mois, en lien avec les DDT du Jura et du Doubs, la DREAL de Franche-Comté pour amener à un parcours nominal et trois parcours de replis de moindre impact.

La DREAL a également demandé à Trans'Organisation de proposer des mesures compensatoires complémentaires, comme par exemple de participer à l'information sur les obligations réglementaires relatives à la protection des espèces et du Grand Tétrás en particulier ; d'intégrer par conventionnement les engagements quant à la protection des espèces qui lient Trans'Organisation à ses partenaires locaux... Ce à quoi l'Association des clubs de ski, organisatrice du plus grand événement de ski de fond français s'est engagée. Le dossier constitué de plus de 200 pages a donc été complété par un additif transmis au matin du 4 Janvier 2012 à la DDT du Jura, porte d'entrée des services de la préfecture.

Tous les intervenants de ce dossier sont conscients que le temps presse et mettent tout en œuvre pour que le dossier bénéficie d'un avis favorable. Réponse attendue pour le 15 janvier 2012.

Toute l'information sur la manifestation :

www.transjurassienne.com

Contacts presse :

aiRPur – Sophie GILIBERT /Pascal MARGUERON

Tél. 0033 (0)3 81 57 13 29 / 06 81 77 75 54

Email : sgilibert@agence-airpur.fr

pmargueron@agence-airpur.fr

